



ensemble

REVENONS À BIOT VILLAGE

Aménagement paysager du versant des Bâchettes



→ Optimiser le coût du projet

→ Obtenir les meilleures propositions techniques

→ Obtenir le meilleur phasage



- Coût 3,5M€ (+ 450 000 € Espaces verts et éclairage public)
- Objectif réussi: rester dans l'enveloppe



- Sécuriser le projet
- Sécuriser le projet techniquement



- Priorité: gêner le moins possible la vie des Biotois
- Gêner le moins possible l'activité estivale

Restauration
des
restanques

AMENAGEMENT DES RESTANQUES
LE PARKING DE LA BEAUME AVEC
CHEMIN CREE DERIUS

Valorisation de
l'environnement

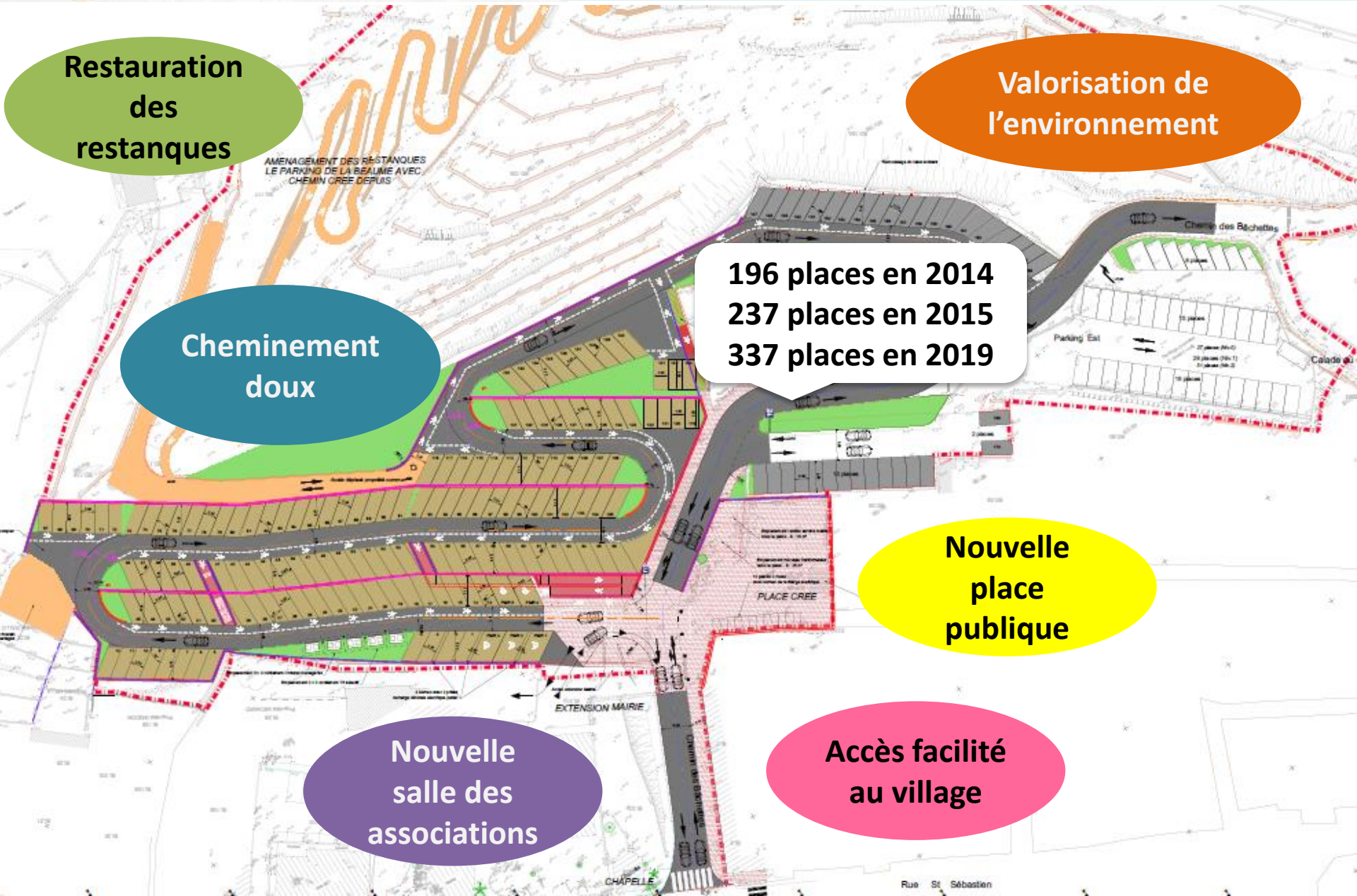
Cheminement
doux

196 places en 2014
237 places en 2015
337 places en 2019

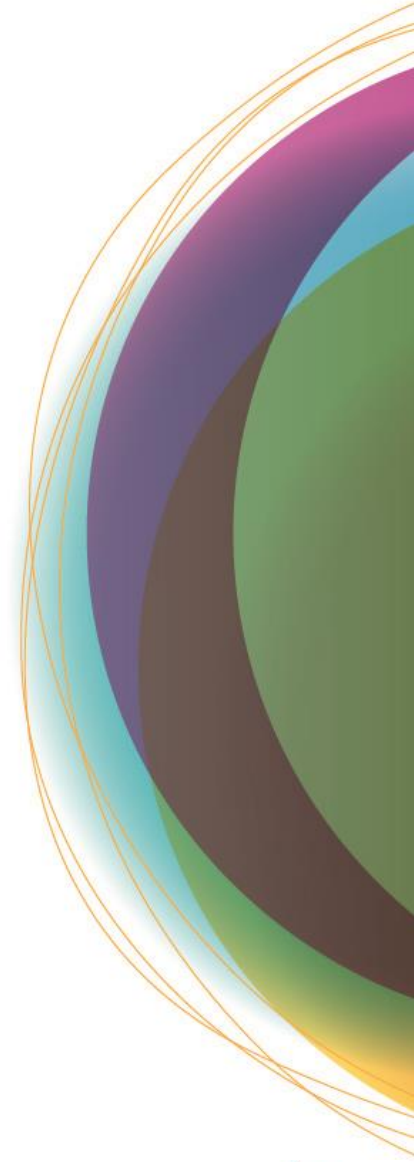
Nouvelle
place
publique

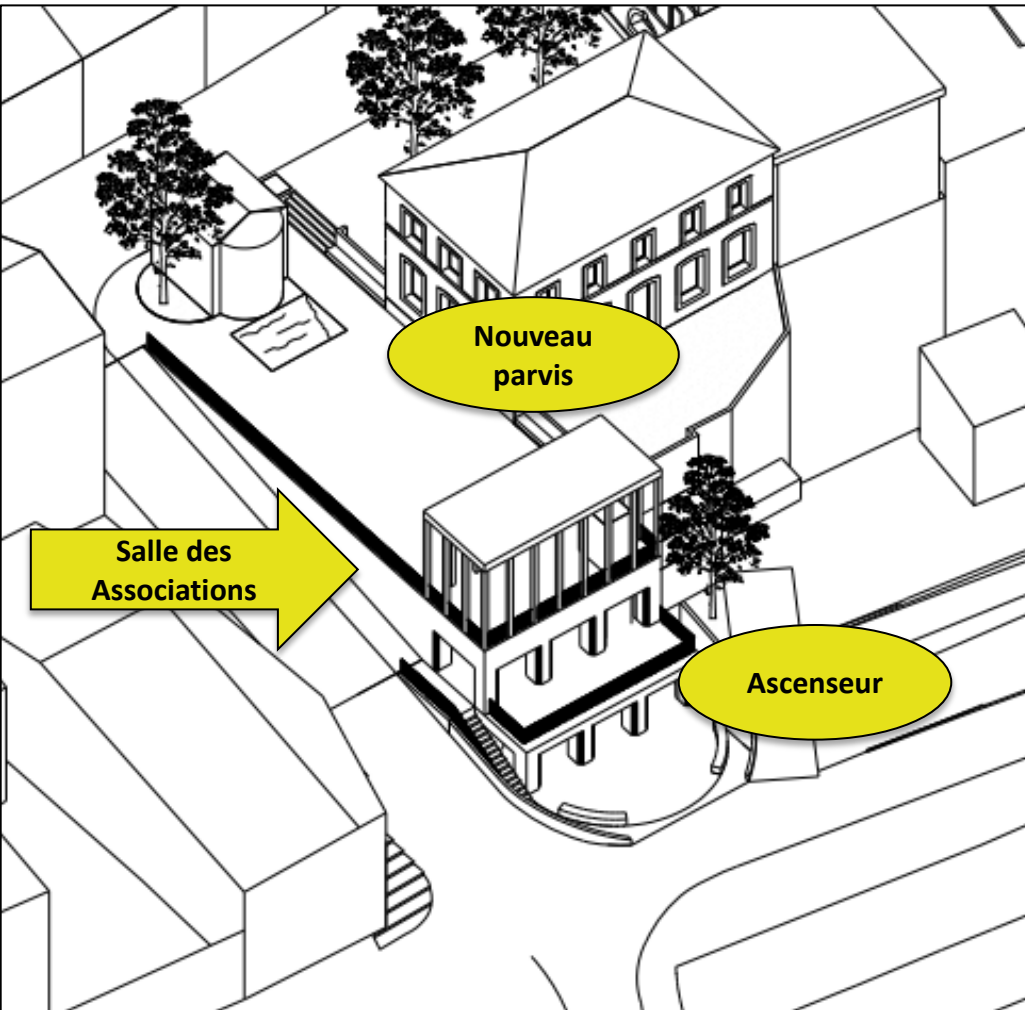
Nouvelle
salle des
associations

Accès facilité
au village



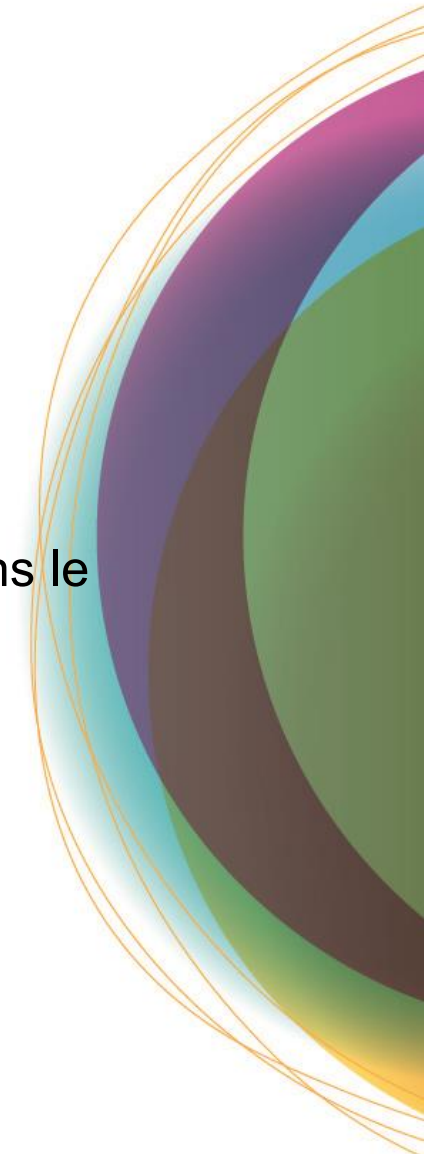
- **Parking Gratuit**
- **Nombre de places :**
 - **337 places de stationnement VL**
 - **18 places pour les deux roues**
 - **Soit 355 places au total**
 - Dont 5 places PMR
 - Dont 6 places équipées de bornes à rechargement électrique
 - Des places vélos seront prévues dans la rue St Sébastien
- **Parking plus fonctionnel :**
 - Système de comptage électronique des places libres
 - Double sens de circulation
- **Zone bleue maintenue dans la planche du haut**





- **Ascenseur pour accéder à l'entrée du village**
- **Trottoirs**
- **Cheminement piéton sécurisé**
- **Accès piéton facilité depuis le parking de la Beaume.**
- **Accessibilité handicapé**

- Création d'une place de 400m²
- Autres aménagements
 - Aménagement de mobilier urbain
 - Eclairage public modéré
 - Containers enterrés (tri sélectif + verre)
 - Déplacement du transformateur
- Respect de l'environnement pour fondre l'aménagement dans le paysage
 - Promenade
 - Restauration des restanques
 - Jardins partagés
- Point d'information (panneaux, signalétique)
- Parking sécurisé
 - 4 caméras de vidéosurveillance sur le site



- Création d'un bassin pluvial enterré (450m³)
- Etude obligatoire « loi sur l'eau »
 - menée par un cabinet d'Etudes
 - Conclusion après analyse des données : 450 m³ de rétention
 - Etude validée par les services de l'Etat (DDTM) lors du permis d'aménager
- Revêtement drainant sur les nouvelles places de stationnement

Le bassin permet de:

- **Compenser l'augmentation des zones imperméabilisées**
- **Récupérer les eaux de zones non récoltées aujourd'hui**





1. Présentation de notre Groupement

➤ 1. Présentation de notre groupement





2. Phasage des travaux

5. Phasage des travaux

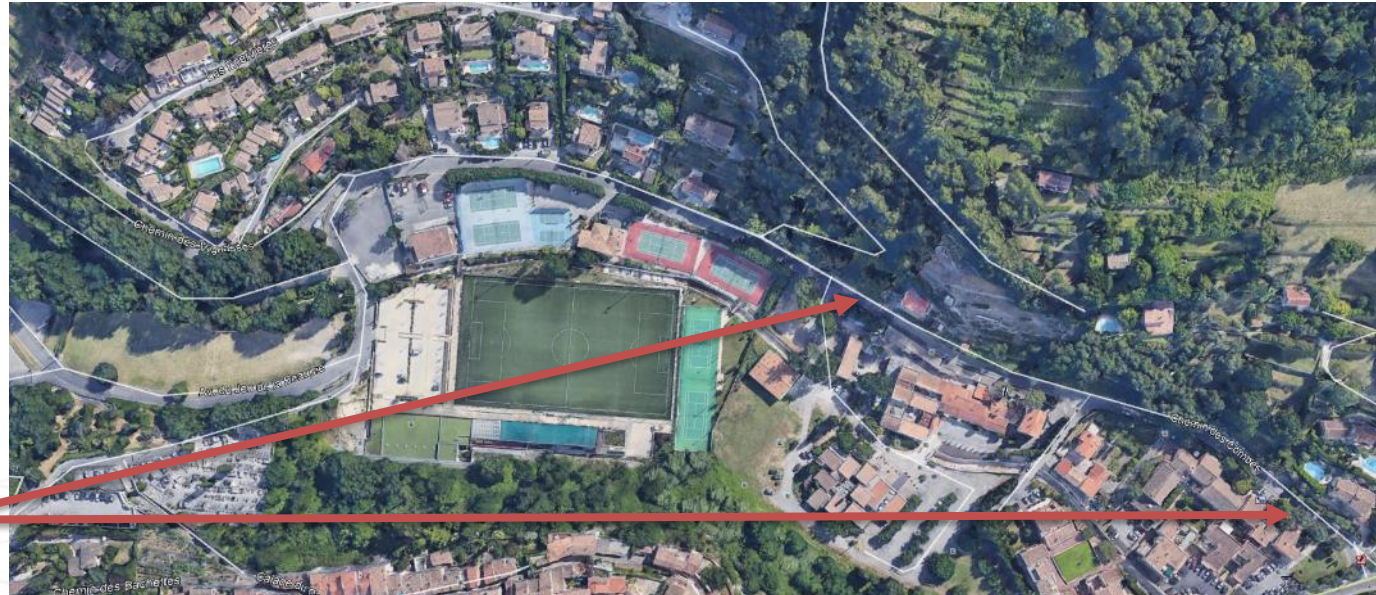
PHASE PREPARATOIRE

Travaux réalisés

- DICT - Piquetage des réseaux - Autorisations diverses
- Constats d'huissier
- Programme prévisionnel des travaux et phasage définitif
- Etudes d'exécution et sondages complémentaires

Impacts sur la circulation automobile :

- Fermeture ponctuelle (jour) de places de stationnements pour la réalisation d'essais et sondages
- Mise en place d'un alternat sur le Chemin des Combes (au niveau verrerie de Biot)



STATIONNEMENTS PENDANT LA PHASE INITIALE :

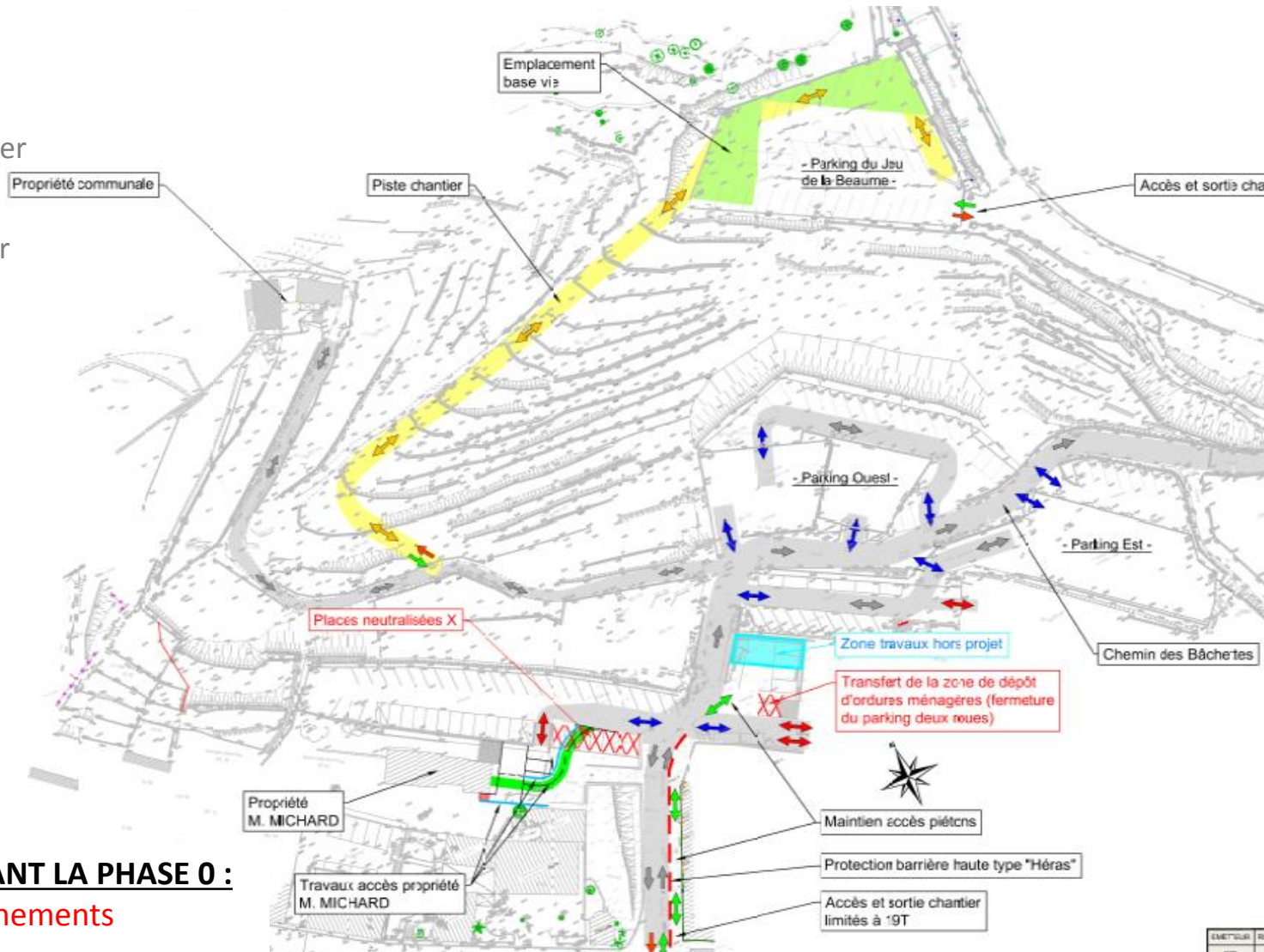
- **Nb de places de stationnements neutralisées : 0 u. (sauf travaux ponctuels)**
- **Nb de places de stationnements disponibles : 253 u**

5. Phasage des travaux

PHASE 0

Travaux réalisés

- Installations de chantier
- Travaux préparatoires
- Création piste chantier
- Modification accès propriété Michard



STATIONNEMENTS PENDANT LA PHASE 0 :

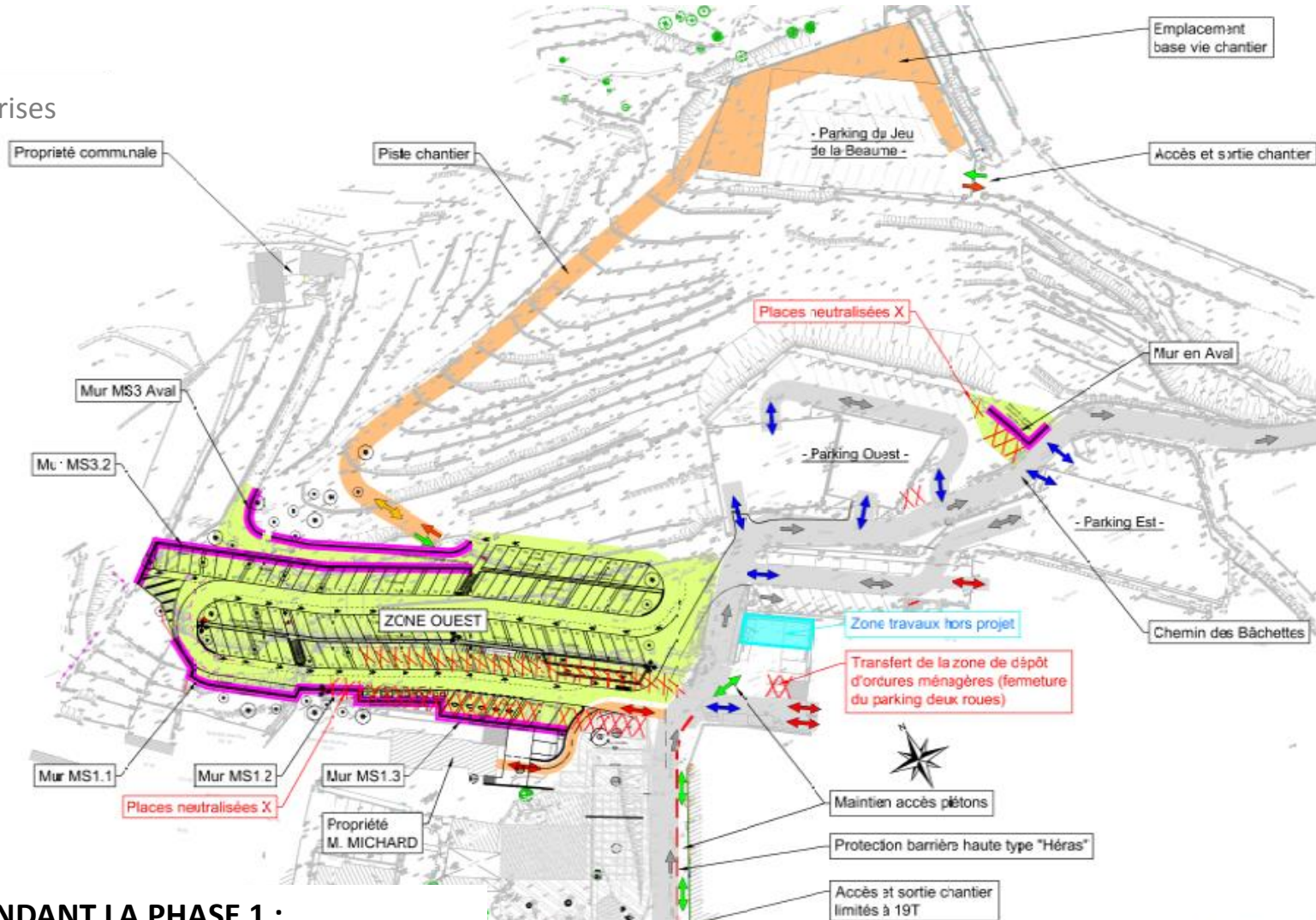
- Nb de places de stationnements neutralisées : 7 u.
- Nb de places de stationnements disponibles : 246 u

5. Phasage des travaux

PHASE 1

Travaux réalisés

- Dégagement emprises
- Terrassement
- Démolitions
- Murs zone Ouest
- Réseaux
- Voirie



STATIONNEMENTS PENDANT LA PHASE 1 :

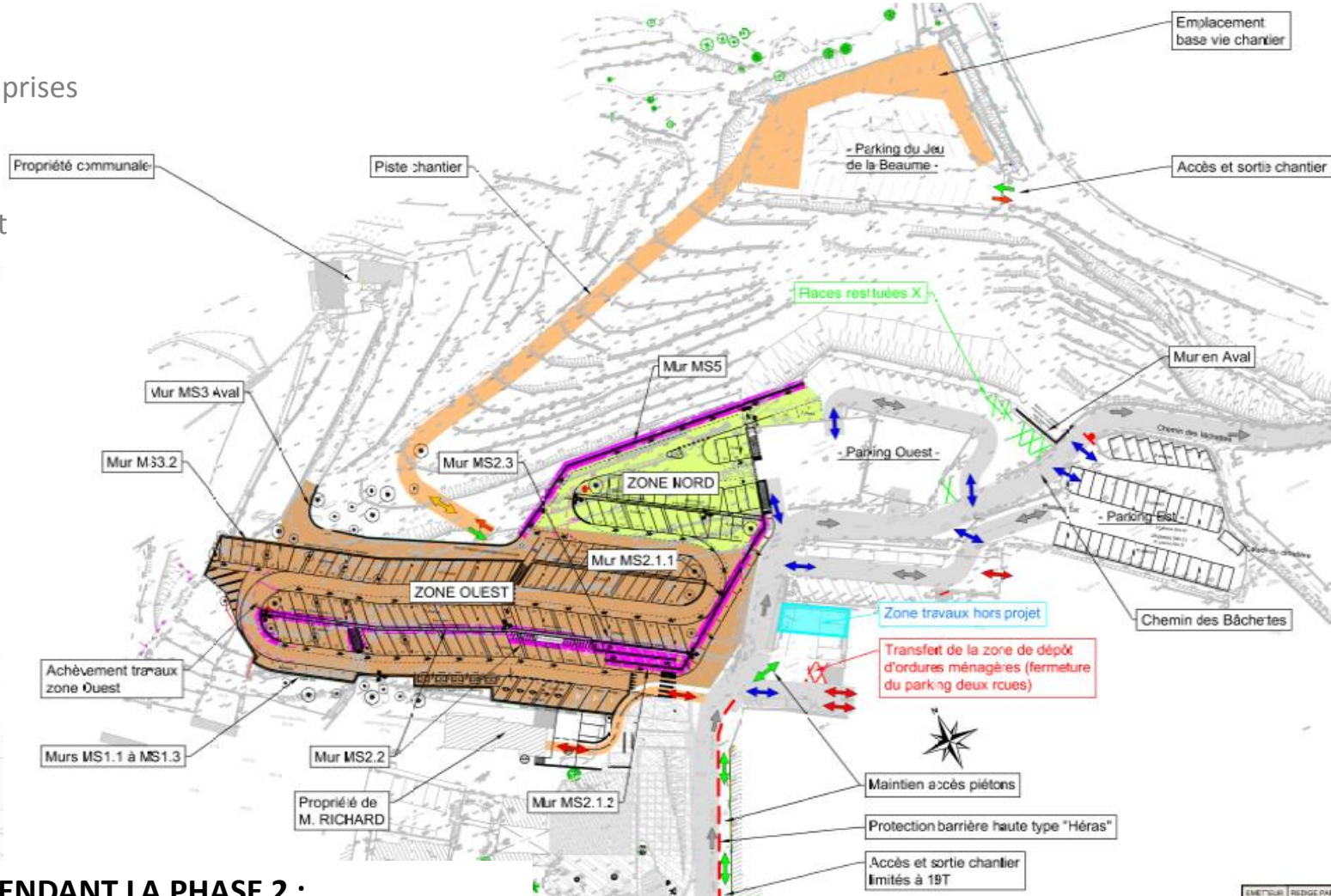
- Nb de places de stationnements neutralisées : 46 u.
- Nb de places de stationnements disponibles : 200 u

5. Phasage des travaux

PHASE 2

Travaux réalisés

- Dégagement emprises
- Terrassement
- Démolitions
- Murs zone Ouest
- Réseaux
- Voirie



STATIONNEMENTS PENDANT LA PHASE 2 :

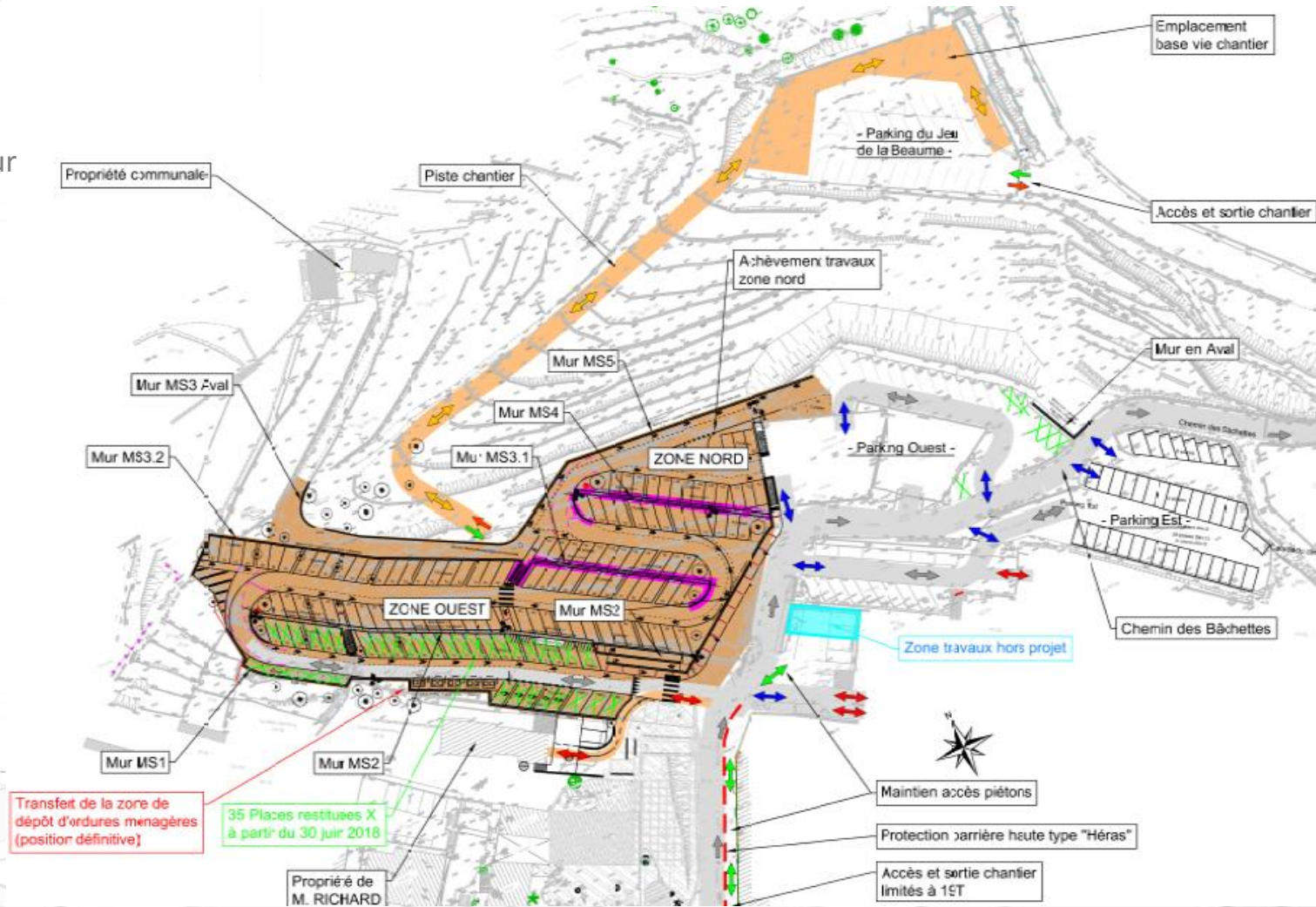
- Nb de places de stationnements neutralisées : 0 u.
- Nb de places de stationnements disponibles : 206 u

5. Phasage des travaux

PHASE 3

Travaux réalisés

- Murs zone Ouest
- Création trémies sur parking Ouest
- Réseaux
- Voirie



STATIONNEMENTS PENDANT LA PHASE 3 :

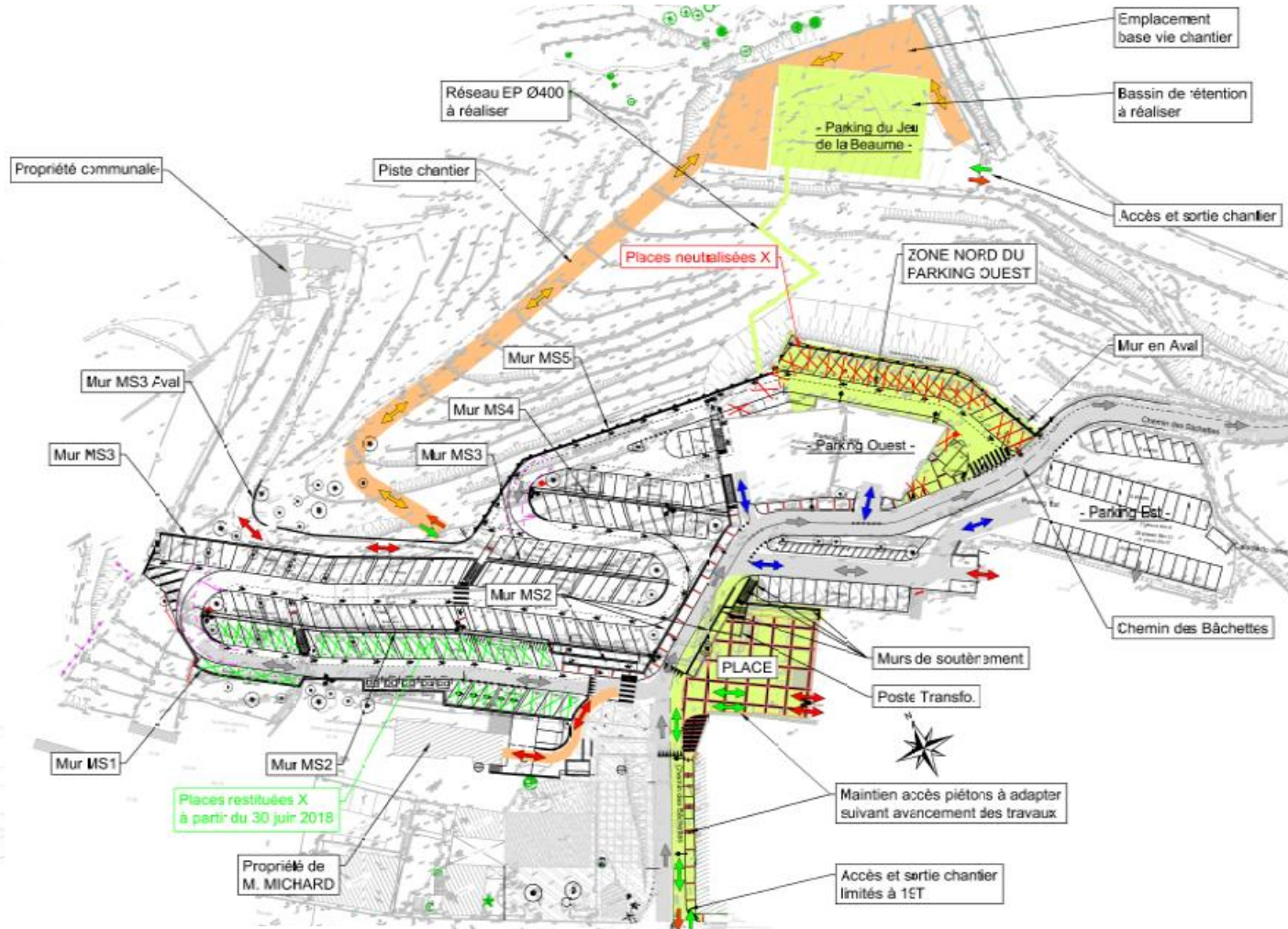
- Nb de places de stationnements neutralisées : 0 u.
- Nb de places de stationnements disponibles : 241 u

5. Phasage des travaux

PHASE 4

Travaux réalisés

- Construction poste transformation
- Aménagement de la Place
- Voirie
- Réseaux + Bassin de rétention sur le parking du Jeu de la Beaume



STATIONNEMENTS PENDANT LA PHASE 4 :

- Nb de places de stationnements neutralisées : 55 u.
- Nb de places de stationnements disponibles : 186 u

5. Phasage des travaux

PHASE 5

Travaux réalisés

- Construction poste transformation
- Voirie (revêtements définitifs)
- Réseaux + Bassin de rétention sur le parking du Jeu de la Beaume



STATIONNEMENTS PENDANT LA PHASE 5 :

- Nb de places de stationnements neutralisées : 56 u.
- Nb de places de stationnements disponibles : 281 u

➤ Signalisation de chantier

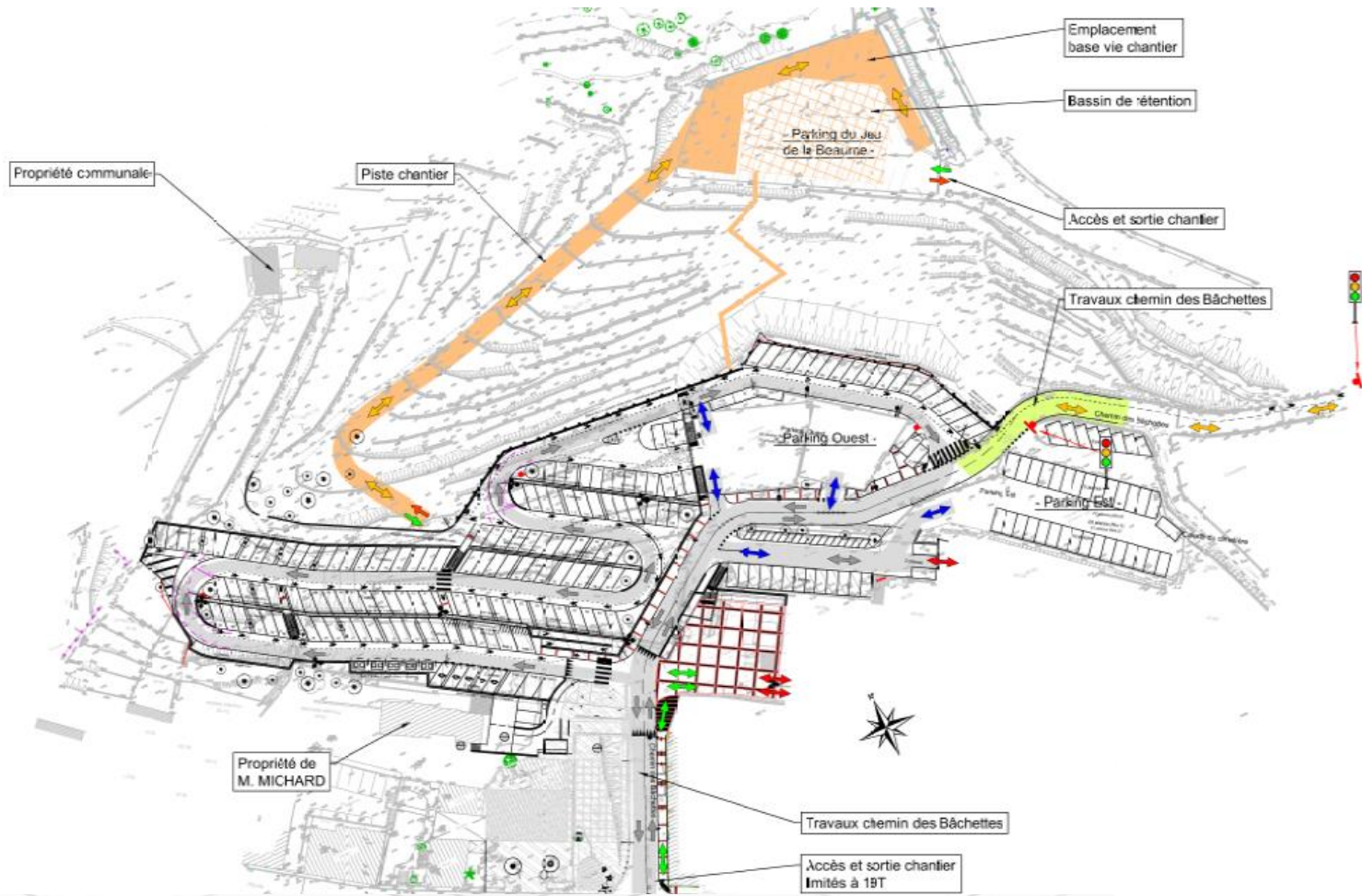


5. Phasage des travaux

PHASE 6

Travaux réalisés

- Réseaux
- Voirie (revêtements définitifs)
- Equipements divers



STATIONNEMENTS PENDANT LA PHASE 6 :

- Nb de places de stationnements neutralisées : 8 u.
- Nb de places de stationnements disponibles : 329 u

➤ Etat Final – 337 places disponibles



0

- 1 mois / Travaux : Parking de la Beaume, création voie de chantier / 246 places

1

- 1,7 mois / Travaux : Parking Ouest existant et Zone Ouest / 200 places

2

- 1,7 mois / Travaux : Fin travaux Zone Ouest et Zone Nord / 206 places

3

- 2,3 mois / Travaux : Fin travaux Zone Nord et Parking Ouest Existant / 241 places

4

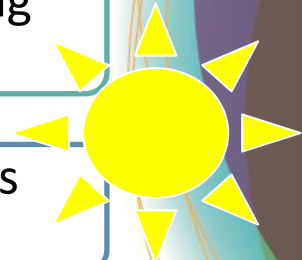
- 2,4 mois / Bassin Parking de la Beaume, Chemin des Bâchettes et Place, Parking Ouest / 186 places

5

- 1 mois / Travaux : VRD Début et milieu Chemin des Bâchettes / 281 places

6

- 0,4 mois / Travaux : VRD Fin Chemin des Bâchettes / 329 places





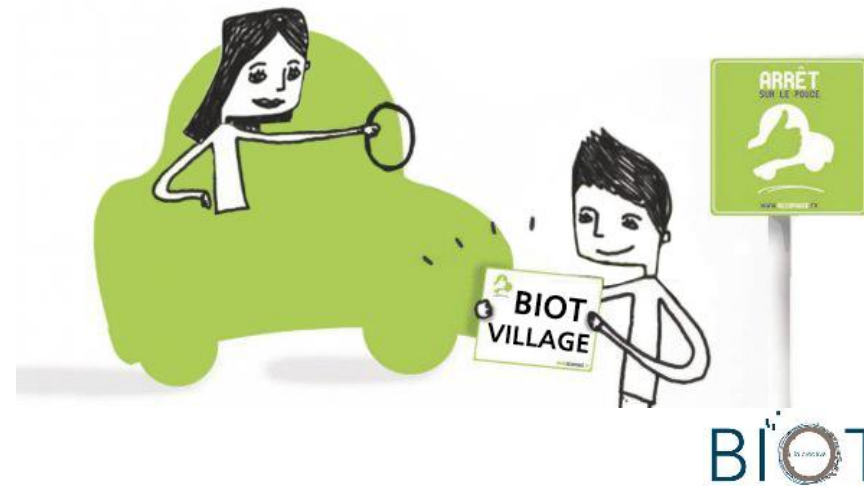
Parking
2 roues sur le
parvis de la
mairie



- Sécuriser la pratique d'auto-stop :
 - Identification des usagers (inscription avec pièce identité, kit mobilité avec macaron, carte membre, etc.)
 - Implantation d'arrêts sécurisés
- Faciliter les déplacements sur la commune :
 - Complémentarité avec le réseau de transports existants
 - Un potentiel important : beaucoup d' « autosolisme »
 - Désenclavement des quartiers
- Favoriser le partage et le lien social :
 - Solidarité entre les usagers

→ Biot, 1^{ère} commune des Alpes-Maritimes

→ Un dispositif qui fonctionne déjà dans 1000 communes en France



Déplacement des bacs d'ordures ménagères



Déplacement des colonnes de tri



Le Comptoir Citoyen

- Nos agents à votre disposition pour vous informer
- Recueil des observations et réclamations des citoyens
- Affichage d'infos utiles



Communication

- Consultez le site Internet Biot.fr
- Abonnez-vous à Facebook
- Abonnez-vous à Twitter
- Inscrivez-vous à la Newsletter
- Bientôt à Biot des panneaux à messagerie variable



Donnez-votre avis sur Mon Avis Citoyen